



RÉGULARISATION DE LA TICFE au titre de l'année :

ANNEXE 4

Feuillet 1 : quantités consommées

ÉTAT RÉCAPITULATIF ANNUEL DES QUANTITÉS D'ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉES L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, RÉPARTIES ENTRE USAGES TAXABLES À TAUX PLEIN ET À TAUX RÉDUITS, USAGES EXEMPTÉS, EXONÉRÉS OU EN FRANCHISE.

article 266 *quinquies* C du code des douanes

à compléter par les opérateurs utilisant de l'électricité à un usage exempté, exonéré, ou taxé à taux réduit

Nom /raison sociale du site consommateur :	
Numéro du contrat de fourniture d'électricité :	
Nom et adresse de l'émetteur des factures :	

		Quantités d'électricité taxées à taux réduit																	
		A	B	C	D	E	F	G	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	
		Electricité livrée et facturée (MWh)*	Réduction chimique ; électrolyse ; procédés métallurgiques(MWh)*	Electricité > 50% du coût de fabrication (MWh)*	Fabrication de produits minéraux non métalliques (MWh)*	Production de produits énergétiques (MWh)*	Production d'électricité (MWh)*	Compensation des pertes réseau (MWh)*	Total des quantités exonérées, exemptées ou en franchise (MWh)*	IIEI Taux 2 €/MWh (MWh)*	IIEI Taux 5 €/MWh (MWh)*	IIEI Taux 7,5 €/MWh (MWh)*	IHEI Taux 0,5 €/MWh (MWh)*	IIEI exposées à risque de fuite de carbone Taux 1 €/MWh (MWh)*	IIEI exposées à risque de fuite de carbone Taux 2,5 €/MWh (MWh)*	IIEI exposées à risque de fuite de carbone Taux 5,5 €/MWh (MWh)*	Transports par train, tramway, câble, métro et trolleybus Taux 0,5 €/MWh (MWh)*	Total des quantités taxées à taux Réduit (MWh)*	
									Somme des colonnes B à G									Somme des colonnes J à Q	
Premier trimestre																			
Deuxième trimestre																			
Troisième trimestre																			
Quatrième trimestre																			
<b>TOTAL</b>																			
									Pourcentage d'exonération / exemption : (Total I / Total A) X 100								Pourcentage des quantités admises au bénéfice d'un taux réduit : (Total R / Total A) X 100		

IIEI = Installation industrielle électro-intensive / IHEI = Installation hyperélectro-intensive

(\*) Trois chiffres après la virgule